

**R 386 CERTIFICAT D'APTITUDE A LA CONDUITE EN SECURITE
DES PLATES FORMES ELEVATRICES DE PERSONNES
MOBILES OU NON
DE CATEGORIES 1A-1B 3A-3B**

(Formation conforme à la recommandation R 386 de la CNAMTS)

Responsable pédagogique Hervé LEFEBVRE

OBJECTIFS :

- Etre en conformité avec la réglementation en vigueur.
- Assurer dans son entreprise l'application des règles de sécurité liées à l'utilisation des nacelles.
- Utiliser les appareils de type nacelle élévatrices dans les conditions optimales de travail et de sécurité et en conformité avec les textes en vigueur.

DUREE :

- De 14 à 21h pour le recyclage
- A partir de 21h pour une formation initiale (suivant la ou les catégories et le niveau du stagiaire)
- Lieu de formation : Centre de Formation PARADIS, 4 Route de Sermoise 58000 NEVERS

PUBLIC :

- Salariés, intérimaires, demandeur d'emploi de 18 ans minimum
- Personnel utilisant occasionnellement ou régulièrement ces nacelles.
- Stage INTER de 15 personnes maximum

INTERVENANTS

- Formateurs spécialisés, ayant une connaissance et une expérience professionnelle dans le domaine.
- Testeurs certifiés.

SANCTION DE LA FORMATION:

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (correspondant à la catégorie).

CONTENU : Un temps d'échange est prévu entre le formateur et les stagiaires (tour de table, attentes des stagiaires...)

Réglementation

- Les différentes instances et organismes de prévention
- Conditions d'utilisations d'une PEMP
- Les responsabilités et qualités de l'utilisateur

Classification et technologie

- technologie des nacelles élévatrices
- technologie et fonction des différents organes de services et dispositifs de sécurité
- les différentes catégories de nacelles

Adéquation

- vérifications et opérations de maintenance
- consignes d'utilisation

Sécurité

- règles et consignes de sécurité
- identifier les principaux risques lors de l'utilisation d'une nacelle et les risques liés à l'environnement
- interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- connaître les distances de sécurité avec les conducteurs électriques

Manœuvres

- mise en service d'une nacelle
- travaux pratiques

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Ouvrages reprenant les connaissances indispensables à un conducteur de PEMP
- Présentation Power-point des différentes catégories et de la réglementation du CACES®
- Différentes PEMP en fonction de la ou les catégorie demandées

Le résultat annuel global de la formation : 96% en 2017

Modalités de suivi des stagiaires et évaluation des acquis :

- Evaluations faites par le formateur en cours de formation
- Remise d'un questionnaire en fin de stage
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires)
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en terme de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmises, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.

Suites de parcours possibles

- Formations sur d'autres recommandations et catégories d'engins